



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX33200350702436-07TPE01

GAEC LES BARRIERES

BOURG

CHEZ M ESPINAS JEAN PAUL

46120 LABATHUDE

Facture du 28/11/2025 n° 10240408127



Electricité

Montant Hors TVA 354,74 €

Montant TVA (payée sur les débits) 70,95 €

Facture TTC

425,69 €

Montant total à payer (TTC)

425,69 €

à régler avant le 15/12/2025

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 28/01/2026 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 27/12/2025

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **2344462924**

Compte commercial : 1-JF64-122

Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 403316045

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 15kVA

Nom du client

GAEC LES BARRIERES

Lieu de consommation

Référence acheminement : 23452243116606

MAS DEL BOS

46120 LABATHUDE

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP. SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007

RUM : TIP519223444629242347142644632811

Flashez-moi pour



payer en ligne

IBAN :

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

GAEC LES BARRIERES
BOURG CHEZ M ESPINAS
JEAN PAUL
46120 LABATHUDE

TIPSEPA

EST

Montant en euros

425,69

Identification
règlement

922344462924234714264463

EDF

ENTREPRISES

87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

102404081277

001583281141 33922344462924234714264463934151

42569

Détail de votre facture du 28/11/2025 n° 10240408127

Document à conserver 10 ans

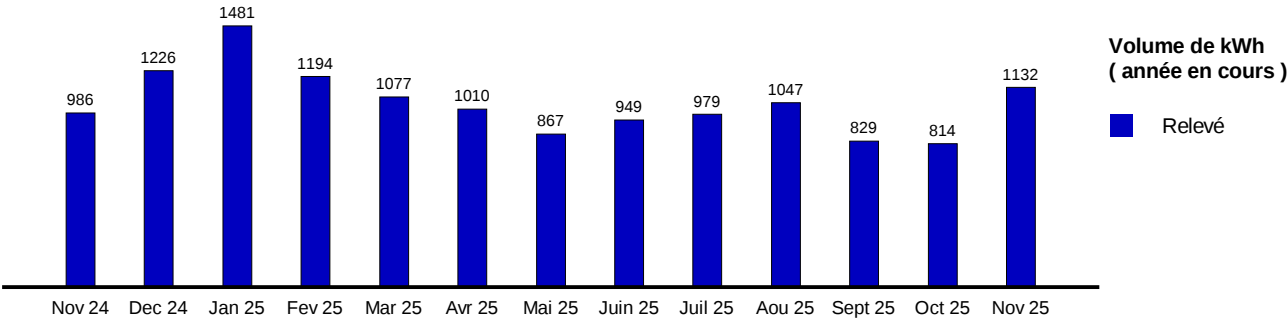
Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option HC 15kVA
Réf. de votre contrat 1-VIF-3620
Prix réglementés
Souscrit depuis le 04/04/2012

Données Point de Livraison

MAS DEL BOS 46120 LABATHUDE
Réf Acheminement Electricité : 23452243116606

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *		288,31 € HT	
Abonnement électricité (HT)		42,96 € Taux de TVA	
Abonnement	Période du 01/11/2025 au 31/12/2025	Prix unitaire HT 21,48 €/mois	42,96 € 20,00 %
Consommation (HT)		245,35 € Taux de TVA	
		Conso 1 946 kWh	
Electricité Heures pleines	Période du 27/09/2025 au 26/11/2025	Prix unitaire HT 13,700 c€/kWh	155,08 € 20,00 %
Electricité Heures creuses	Période du 27/09/2025 au 26/11/2025	Prix unitaire HT 11,090 c€/kWh	90,27 € 20,00 %
* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 36,87 €, et la part variable est de 68,64 €			
Services		0,00 € HT	
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS Taux de TVA	
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		66,43 € Hors TVA	
		Taux de TVA	
Accise sur l'Électricité	Période du 27/09/2025 au 26/11/2025	Assiette 1 946 kWh	Prix unitaire HorsTVA 2,99800 c€/kWh 58,34 € 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	Période du 27/09/2025 au 27/11/2025	Assiette 36,87	Prix unitaire HorsTVA 21,93 % 8,09 € 20,00 %
Total Hors TVA pour ce site		354,74 € Hors TVA	
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		70,95 €	
TVA à 20,00%		354,74 € 70,95 €	
Total TTC pour ce site		425,69 € TTC	

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

Détail de votre facture du 28/11/2025 n° 10240408127

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option
HC 15kVA
Réf. de votre contrat 1-VIF-3620
Prix réglementés
Souscrit depuis le 04/04/2012

Données Point de Livraison

MAS DEL BOS 46120 LABATHUDE
Réf Acheminement Electricité : 23452243116606

Données de comptage

Identifiant de comptage : 854 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 1H30-7H30 12H30-14H30
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 15,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	40659 le 27/09/2025	41147 le 27/10/2025
Heures creuses	30223 le 27/09/2025	30549 le 27/10/2025
Heures pleines	41147 le 27/10/2025	41791 le 27/11/2025
Heures creuses	30549 le 27/10/2025	31037 le 27/11/2025

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 87,9% nucléaire, 7,2% énergies renouvelables (2% éolien, 3,1% solaire, 1,1% biomasse, 1% hydraulique), 4,3% gaz, 0,2% charbon, 0,4% pétrole

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

97,4 % hydraulique : 95,9% France, 1,5% hors France (Allemagne, Croatie, Italie, Norvège)

2,2% éolien : 1,7% France, 0,5% hors France (Belgique, Italie)

0,3% solaire : France

0,1% Biomasse : France

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) :

80,4% hydraulique, 15,5% éolien, 4,1% solaire

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2024 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

